

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Philosophie et Citoyenneté - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Alixé CONSTANT	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Alixé CONSTANT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 15h d'exercices/laboratoires, 15h de travaux

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
<i>Nihil</i>

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Acquis d'apprentissage spécifiques
<ol style="list-style-type: none"> 1. Entraîner et mobiliser des compétences linguistiques, analyser et produire différents types de textes. 2. Entraîner et mobiliser des compétences orales. 3. Exercer et développer son sens critique en lien avec le métier.

Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2
Production de divers types de discours écrits et oraux (exercice de la reformulation et de l'argumentation).

Méthodes d'enseignement

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive

Supports

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

THYRION F. & ROSIER L. (2003) Référentiel. Langue. 3e/6e secondaire, Bruxelles, De Boeck.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :

Remise de travaux écrits en lien avec l'UE "Démarche scientifique" (évaluation intégrée).

Évaluation continue.

Une maîtrise satisfaisante de la norme linguistique constitue un critère absorbant pour ce cours.

Année académique : **2020 - 2021**